

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 10 août 2021



NON, IL N'Y A PAS DE VOITURE DANS LE CANAL DE PROVENCE

Ce lundi 9 août 2021, un reportage diffusé au journal télévisé de 20H de France 2 a relayé une action de repêchage de voitures dans un canal par la brigade des plongeurs de la gendarmerie sur le secteur de Lançon-Provence (Bouches-du-Rhône).

La Société du Canal de Provence tient à informer ses publics que les ouvrages de la concession du canal de Provence ne sont aucunement concernés par cette action relayée dans le reportage de France 2 ; le canal de Provence étant cité par erreur à la place du canal EDF.

Le canal de Provence, ouvrage hydraulique multi-usages, assure la sécurisation de l'alimentation en eau de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et transporte l'eau destinée notamment à la consommation humaine. A cet effet, la ressource en eau fait l'objet d'une surveillance de tous les instants pour en garantir et préserver sa qualité tout au long de son parcours. C'est un enjeu majeur pour la Société du Canal de Provence qui déploie des moyens importants en auto-surveillance pour tous ses ouvrages, en complément des contrôles réglementaires.

Contact presse



> **Julien BONNOT**, responsable de communication, Société du Canal de Provence

Tél. : **04 42 66 72 81** - Mobile : **06 38 43 17 02**, julien.bonnot@canal-de-provence.com